



atexo

SOLUTIONS NUMÉRIQUES POUR ACTEURS PUBLICS

ATEXO

Guide DUME

Guide utilisateur - DUME

29/12/20255



SOMMAIRE



1.	Introduction	3
1.1.	Présentation générale	3
1.2.	Périmètre du guide	3
2.	Initialisation du DUME lors de la création d'une consultation (Acheteur)	4
2.1.	Paramétrage préalable des types de procédures	4
2.2.	Activation du DUME dans l'onglet Identification	4
2.3.	Activation de l'onglet « DUME Acheteur »	5
2.4.	Choix de renseigner ou non les critères de sélection	5
2.5.	Renseignement des informations du DUME Acheteur	6
2.6.	Validation du DUME Acheteur et enregistrement de la consultation	8
3.	Utilisation du DUME par l'opérateur économique	9
3.1.	Identification d'une consultation avec DUME	9
3.2.	Accès à la consultation et téléchargement du DUME Acheteur	9
3.3.	Choix du mode de candidature	10
3.4.	Modalités de dépôt du DUME Entreprise	10
3.5.	Compléter le DUME en ligne	11
3.6.	Gestion du DUME complété	12
3.7.	Validation du dépôt	13
4.	Ouverture et analyse du DUME Entreprise (Acheteur)	14
4.1.	Accès aux candidatures en phase Ouverture et Analyse	14
4.2.	Consultation du DUME Entreprise	14
4.3.	Cas du dépôt d'un DUME en format libre	14



Élément
cliquable



Retour
sommaire



Annexes



Vidéo
en ligne

1. Introduction

1.1. Présentation générale

Le **Document Unique de Marché Européen (DUME)** est un formulaire standardisé, établi au niveau européen, destiné à simplifier la phase de candidature dans le cadre des procédures de marchés publics.

Il permet aux opérateurs économiques de déclarer sur l'honneur qu'ils satisfont aux conditions de participation à une procédure de passation de marché, notamment en matière de capacités, de critères de sélection et d'absence de motifs d'exclusion.

L'utilisation du DUME vise plusieurs objectifs :

- Réduire la charge administrative pesant sur les entreprises ;
- Harmoniser les pratiques de candidature au niveau européen
- Faciliter l'analyse des candidatures par les acheteurs publics.

Sur la plateforme, le DUME peut être utilisé sous deux formes :

DUME standard, correspondant au formulaire complet tel que défini par la réglementation européenne ;

DUME simplifié, permettant une candidature allégée selon les modalités prévues par l'acheteur.

La mise en œuvre du DUME sur une consultation repose sur un paramétrage préalable des types de procédures, puis sur une activation explicite lors de la création de la consultation.

Lorsque le DUME est activé, l'acheteur dispose d'un onglet dédié lui permettant de définir les informations et critères qui structureront le DUME mis à disposition des opérateurs économiques.



À noter que les fonctionnalités du module DUME reposent sur des échanges avec des services externes nécessaires à la génération et à la gestion des documents réglementaires. De ce fait, certains traitements peuvent nécessiter un délai de synchronisation. Il est ainsi possible que le DUME Acheteur apparaisse temporairement dans un état « en cours de publication », ou que le DUME Entreprise mette quelques instants à être visible côté acheteur après son dépôt. Ces délais font partie du fonctionnement normal du module.

Ce guide a pour objectif d'accompagner les utilisateurs dans la prise en main du module DUME, depuis son initialisation côté acheteur jusqu'à l'analyse des candidatures déposées par les entreprises.

1.2. Périmètre du guide

Ce guide est structuré en trois grandes parties :

- **Partie 1** – Acheteur : initialisation et paramétrage du DUME lors de la création de la consultation ;
- **Partie 2** – Opérateur économique : consultation du DUME Acheteur et dépôt du DUME Entreprise ;
- **Partie 3** – Acheteur : ouverture et analyse du DUME déposé par les entreprises.

2. Initialisation du DUME lors de la création d'une consultation (Acheteur)

2.1. Paramétrage préalable des types de procédures

Avant de pouvoir utiliser le DUME dans une consultation, un paramétrage doit être effectué au niveau des types de procédures.

Ce paramétrage permet de définir :

- Si le DUME est disponible ou non pour un type de procédure donné ;
- Le type de DUME autorisé (standard ou simplifié) ;
- La correspondance entre le type de procédure de la plateforme et les types de procédures acceptés dans le DUME.

Paramétrage des procédures

Type de procédure : Appel d'offres ouvert

Valeurs du formulaire par défaut pour l'Agent

Affichage | Modification

Identification de la consultation

Alotissement : ☒ Consultation non allotie ☐ Consultation à plusieurs lots juridiques

Code CPV affiché ☒ Oui ☐ Non

Code CPV obligatoire ☒ Oui ☐ Non

☒ Document Unique de Marché Européen (DUME)

Type de formulaire DUME : ☒ Standard ☐ Simplifié

Type de procédure DUME : ☒ Appel d'offre ouvert

Procédure adaptée ☐ Appel d'offre restreint ☐ Procédure concurrentielle avec négociation ☐ Procédure négociée avec mise en concurrence préalable ☐ Marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable ☐ Dialogue compétitif ☐ Concours ☐ Autres

Publicité ☐ Publier un avis depuis cette plateforme

Le type de procédure DUME représente cette correspondance réglementaire. Il permet d'assurer que le DUME proposé aux opérateurs économiques est conforme au cadre juridique de la procédure de marché concernée.

Une fois ce paramétrage effectué, il conditionne l'affichage et les options disponibles lors de la création des consultations.

2.2. Activation du DUME dans l'onglet Identification

Lors de la création d'une consultation, l'acheteur commence par renseigner les informations générales dans **l'onglet 1 – Identification**.

Après avoir sélectionné le type de procédure, la plateforme affiche, selon le paramétrage effectué, la possibilité d'utiliser le DUME pour cette consultation.

L'acheteur peut alors :

- Activer ou non l'utilisation du DUME ;
- Choisir le type de DUME :

- DUME standard,
- DUME simplifié ;
- Sélectionner le type de procédure DUME correspondant ;
- Définir le type de formulaire associé.

Ces choix déterminent le comportement du module DUME pour l'ensemble de la consultation et conditionnent les étapes suivantes.

2.3. Activation de l'onglet « DUME Acheteur »

Lorsque le DUME est activé dans l'onglet Identification, un nouvel onglet apparaît automatiquement dans la consultation :

Onglet 4 - DUME

Cet onglet est exclusivement destiné à l'acheteur et permet de définir le contenu du DUME qui sera proposé aux opérateurs économiques.

Un message informatif est affiché en haut de l'onglet, rappelant le type de DUME sélectionné (standard ou simplifié).

2.4. Choix de renseigner ou non les critères de sélection

Dans l'onglet DUME Acheteur, l'acheteur doit décider s'il souhaite ou non renseigner les critères de sélection du DUME.

2.4.1. Cas n°1 : l'acheteur ne renseigne pas les critères

Si l'acheteur choisit de ne pas renseigner les critères de sélection :

- Un message d'information est affiché ;
- Dans le cas où un opérateur économique sélectionne le mode de candidature via DUME, celui-ci pourra néanmoins compléter un DUME complet en ligne, intégrant l'ensemble des critères de sélection.

Cette option permet de laisser une plus grande autonomie aux opérateurs économiques dans la constitution de leur DUME.

2.4.2. Cas n°2 : l'acheteur renseigne les critères

Si l'acheteur choisit de renseigner les critères de sélection, il accède à une interface structurée en plusieurs sections.

2.5. Renseignement des informations du DUME Acheteur

2.5.1. Informations relatives à la procédure

Cette section regroupe :

- L'identité du pouvoir adjudicateur ;
- Les informations générales relatives à la procédure de passation de marché.

Ces éléments permettent de contextualiser le DUME et sont repris automatiquement dans le DUME mis à disposition des opérateurs économiques.

2.5.2. Définition des motifs d'exclusion

Un onglet spécifique permet à l'acheteur de gérer les motifs d'exclusion.

L'acheteur peut :

- Consulter la liste des motifs disponibles ;
- Cocher ou décocher les motifs applicables à la consultation.

Ces choix déterminent les déclarations qui seront demandées aux opérateurs économiques dans leur DUME.

2.5.3. Définition des critères de sélection des candidatures

L'acheteur dispose de plusieurs options pour définir les critères de sélection.

1. Déclaration globale sur l'honneur
2. Définition détaillée des critères
3. Filtrage par catégorie principale

2.5.3.1. Déclaration globale sur l'honneur

Il est possible d'autoriser le candidat à déclarer, via un critère unique, qu'il satisfait à l'ensemble des critères de sélection.

Dans ce cas, un seul critère est présenté :

«Je déclare satisfaire à l'ensemble des critères de sélection souhaités par le pouvoir adjudicateur. »

2.5.3.2. Définition détaillée des critères

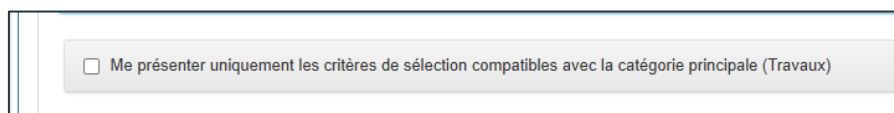
L'acheteur peut également choisir de définir les critères un par un, permettant un niveau de détail plus fin dans la candidature.

Dans le cas d'une consultation allotie, on peut définir les critères sur tous les lots ou sur certains lots uniquement.

2.5.3.3. Filtrage par catégorie principale

Il est possible de limiter l'affichage des critères aux seuls critères compatibles avec la catégorie principale de la consultation :

- ☒ Travaux ;
- ☒ Fournitures ;
- ☒ Services.



☐ Me présenter uniquement les critères de sélection compatibles avec la catégorie principale (Travaux)

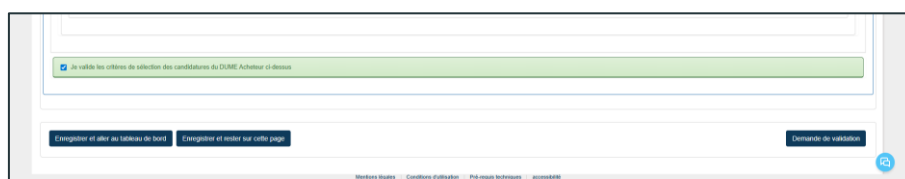
Cette option permet d'assurer la cohérence entre la nature du marché et les critères demandés.

2.6. Validation du DUME Acheteur et enregistrement de la consultation

Une fois l'ensemble des informations et critères renseignés :

L'acheteur doit valider les critères de sélection du DUME Acheteur ;

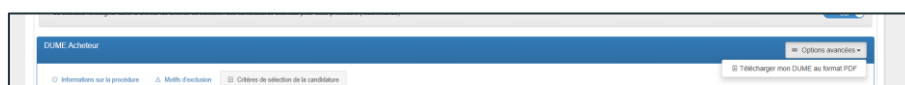
La consultation doit ensuite être enregistrée afin que le DUME soit définitivement associé à la procédure.



The screenshot shows a validation step with a green bar indicating 'Je valide les critères de sélection des candidatures du DUME Acheteur ci-dessous'. Below this are three buttons: 'Enregistrer et aller au tableau de bord', 'Enregistrer et rester sur cette page', and 'Demander de validation'. At the bottom, there are links for 'Mon tableau de bord', 'Candidatures', 'Procédures', 'Paramètres', and 'Accueil'.

Le DUME est alors prêt à être utilisé par les opérateurs économiques lors de leur candidature.

L'acheteur peut également télécharger dans les options avancées le DUME en format pdf.



The screenshot shows the 'DUME Acheteur' interface with a tab 'Critères de sélection de la candidature' selected. In the top right corner, there is a dropdown menu 'Options avancées' with a sub-option 'Télécharger mon DUME au format PDF'.

3. Utilisation du DUME par l'opérateur économique

3.1. Identification d'une consultation avec DUME

Depuis son tableau de bord, l'opérateur économique dispose d'une visibilité immédiate sur les consultations utilisant le DUME.

Les consultations concernées sont identifiées par :

- Une icône DUME, accompagnée indiquant que la candidature via DUME est activée ;
- La mention précisant s'il s'agit d'un DUME standard ou d'un DUME simplifié.



Cette information permet à l'opérateur économique d'anticiper le mode de candidature requis avant d'accéder au détail de la consultation.

3.2. Accès à la consultation et téléchargement du DUME Acheteur

3.2.1. Accéder à la consultation

Pour consulter le détail de la procédure, l'opérateur économique clique sur Accéder à la consultation depuis son tableau de bord.

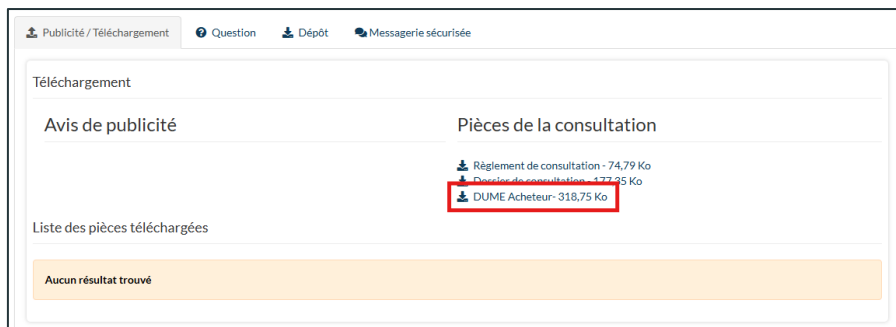
3.2.2. Téléchargement du DUME Acheteur

Dans la consultation, l'opérateur se rend dans l'onglet « Publicité / Téléchargement ».

Un lien spécifique permet de télécharger le DUME Acheteur mis à disposition par l'acheteur.

En cliquant sur ce lien :

- Un fichier compressé (ZIP) est téléchargé ;
- Ce fichier contient :
 - le DUME Acheteur au format XML ;
 - le DUME Acheteur au format PDF.



Ces documents correspondent au DUME tel qu'il a été paramétré par l'acheteur et servent de base à la constitution du DUME Entreprise.

3.3. Choix du mode de candidature

3.3.1. Accès à l'onglet Dépôt

Pour déposer sa candidature, l'opérateur économique se rend dans l'onglet Dépôt de la consultation.

3.3.2. Sélection du mode de candidature

Lors de l'étape Sélection du mode de candidature, deux options sont proposées :

- ☐ Candidature standard ;
- ☐ Candidature avec DUME.

Lorsque l'opérateur économique sélectionne la candidature avec DUME, des options supplémentaires deviennent disponibles.

3.4. Modalités de dépôt du DUME Entreprise

Une fois le mode de candidature DUME sélectionné, l'opérateur économique dispose de deux possibilités pour fournir son DUME.

3.4.1. Dépôt d'un DUME en pièce libre (format XML)

L'opérateur peut choisir de fournir un DUME existant au format XML.

Dans ce cas :

- ☐ Le DUME est déposé comme une pièce libre ;
- ☐ Le fichier XML est ajouté directement dans l'enveloppe de candidature lors de la phase de dépôt.

Cette option permet à l'opérateur d'utiliser un DUME déjà complété en dehors de la plateforme.

3.4.2. Renseigneme nt du DUME en ligne

L'opérateur économique peut également choisir de compléter son DUME directement en ligne.

Dans ce cas, un bouton intitulé : « Compléter et valider mon DUME » est affiché.

En cliquant sur ce bouton, l'opérateur est redirigé vers l'interface de saisie du DUME en ligne.

3.5.Compléter le DUME en ligne

Le DUME en ligne est structuré en quatre onglets, permettant une saisie progressive des informations.

3.5.1. Onglet Informations

Cet onglet regroupe les informations générales relatives à l'opérateur économique.

Les champs sont automatiquement préremplis à partir des données du compte utilisateur, notamment :

- raison sociale ;
- rue et numéro ;
- code postal ;
- ville ;

- ☐ pays ;
- ☐ numéro de TVA ;
- ☐ personnes à contacter ;
- ☐ téléphone de contact ;
- ☐ adresse électronique.

L'opérateur peut vérifier et compléter ces informations si nécessaire.

3.5.2. Onglet Motifs d'exclusion

Cet onglet permet à l'opérateur économique de déclarer sa situation au regard des motifs d'exclusion définis par l'acheteur.

Les motifs affichés correspondent à ceux sélectionnés dans le DUME Acheteur.

3.5.3. Onglet Critères de sélection de la candidature

Dans cet onglet, l'opérateur renseigne les critères de sélection demandés par l'acheteur.

Selon le paramétrage du DUME Acheteur, il peut s'agir :

- ☐ d'une déclaration globale sur l'honneur ;
- ☐ ou du renseignement détaillé des critères, un par un.

3.5.4. Onglet Finalisation

L'onglet de finalisation propose deux actions :

- ☐ Enregistrer : permet de sauvegarder les informations saisies sans quitter le DUME ;
- ☐ Enregistrer et poursuivre ma réponse : permet de valider le DUME et de revenir automatiquement à la phase de dépôt de la candidature.

En cochant : Les informations renseignées dans ce DUME sont exactes, et peuvent être utilisées dans le cadre de ma réponse

Et en utilisant l'option « Enregistrer et poursuivre ma réponse », le DUME est considéré comme complété en ligne. Il sera modifiable depuis la page de dépôt.

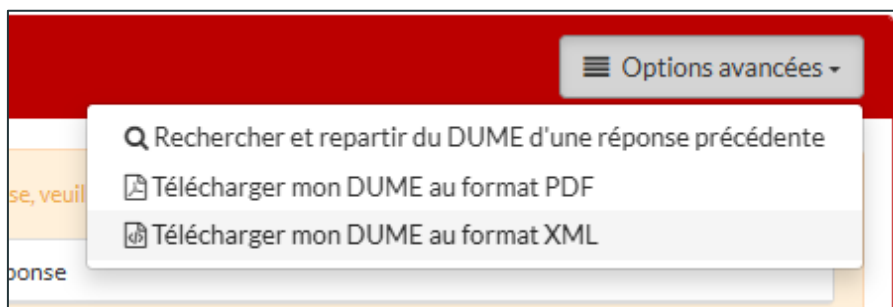
3.6. Gestion du DUME complété

Lorsqu'un DUME est complété en ligne, l'opérateur économique dispose de plusieurs fonctionnalités complémentaires.

Il peut :

- ☐ Télécharger son DUME au format PDF ;

- Télécharger son DUME au format XML ;
- Rechercher un DUME existant.

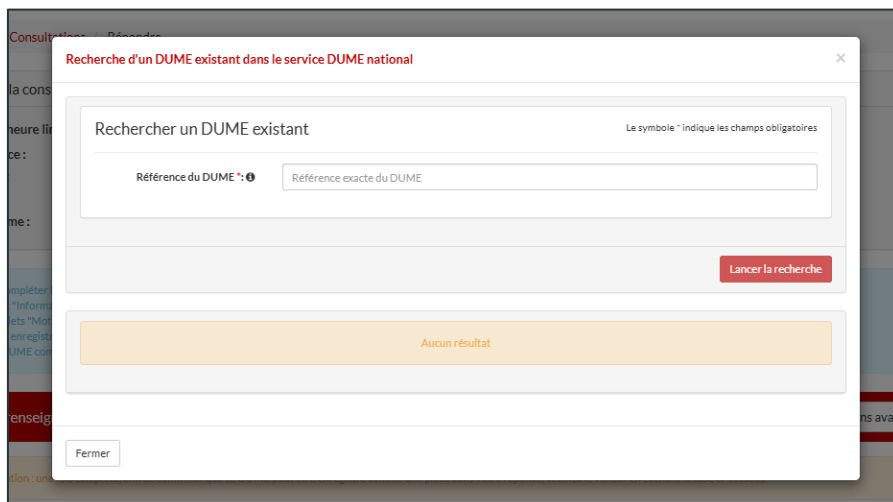


3.6.1. Recherche d'un DUME existant via le service DUME national

Une fenêtre dédiée permet à l'opérateur économique de rechercher un DUME existant à partir du service DUME national.

La procédure est la suivante :

- Renseigner le numéro de DUME ;
- Lancer la recherche ;
- Récupérer un DUME existant pour le réutiliser dans la candidature.



Cette fonctionnalité facilite la réutilisation des DUME déjà constitués pour d'autres procédures.

3.7. Validation du dépôt

Une fois le DUME renseigné (en ligne ou déposé en XML), l'opérateur économique poursuit la procédure de dépôt classique.

Après validation du dépôt :

- Le DUME Entreprise est transmis à l'acheteur ;
- Il est associé à la consultation concernée ;
- Il pourra être consulté lors de la phase d'analyse des candidatures.

4. Ouverture et analyse du DUME Entreprise (Acheteur)

4.1. Accès aux candidatures en phase Ouverture et Analyse

Une fois la consultation passée au statut Ouverture et Analyse, l'acheteur peut accéder aux candidatures déposées par les opérateurs économiques selon la procédure habituelle.

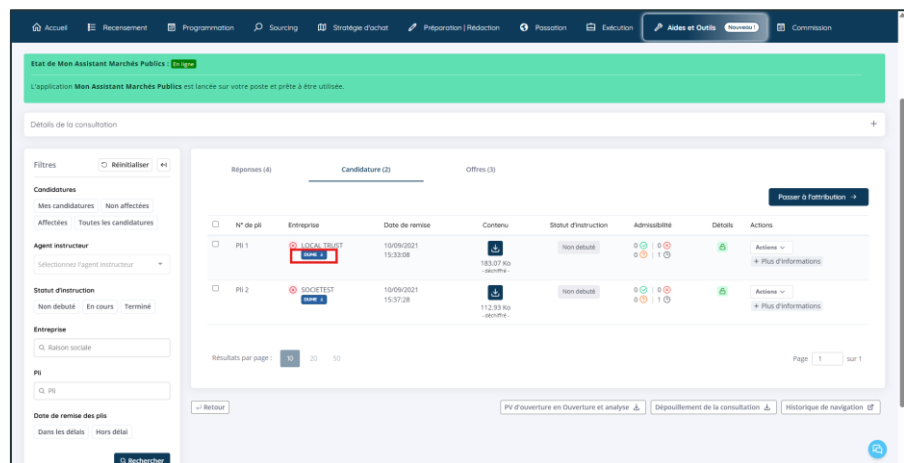
Chaque pli est présenté dans la liste des réponses, avec les informations relatives au mode de candidature utilisé.

4.2. Consultation du DUME Entreprise

Pour chaque pli ayant fait l'objet d'un dépôt de DUME, un bouton spécifique intitulé « **DUME** » est affiché sous le pli concerné.

En cliquant sur ce bouton, l'acheteur peut accéder directement :

- Au DUME Entreprise au format XML ;
- Au DUME Entreprise au format PDF.



Ces documents correspondent au DUME complété en ligne ou généré par la plateforme à partir des informations fournies par l'opérateur économique.

4.3. Cas du dépôt d'un DUME en format libre

Lorsque l'opérateur économique a choisi de déposer son DUME en pièce libre au format XML, celui-ci n'est pas accessible via le bouton « DUME ».

Dans ce cas, le fichier est disponible dans les pièces de la candidature au même titre que les autres documents déposés par l'opérateur économique.

L'acheteur peut alors consulter le DUME directement depuis les pièces du pli concerné.



+ de 200

Grands comptes publics (Etats, régions...)



+ de 100 000

Consultations publiées en ligne



+ de 40 MDS

de flux d'achat par an



+ de 50 000

acheteurs publics

Des expertises métiers solides,
combinées à un état d'esprit de
créativité et de réactivité pour
vous proposer des solutions
adaptées à vos différents enjeux